



Organisation de l'aviation civile internationale

Tél. : +1 (514) 954-8220/8221 Fax : +1 (514) 954-6376  
Site web : [www.icao.int](http://www.icao.int)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'OACI

PUBLICATION IMMÉDIATE

PIO 05/07

### LES GRANDES RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SÛRETÉ, DE NAVIGATION AÉRIENNE ET D'ENVIRONNEMENT, THÈME CENTRAL DE LA 36<sup>e</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE DE L'OACI

**MONTRÉAL, le 7 septembre 2007** — L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) tiendra la 36<sup>e</sup> session de son Assemblée au siège de l'Organisation, à Montréal, du 18 au 28 septembre 2007.

Les délégués des 190 États contractants de l'Organisation se réuniront pour passer en revue les activités de l'OACI pendant les trois dernières années et approuver le programme de travail et le budget de l'Organisation pour le triennat de 2008-2010. Des organismes internationaux œuvrant dans le domaine de l'aviation participeront aussi à la session.

L'ordre du jour portera sur la sécurité et la sûreté de l'aviation, la navigation aérienne et la protection de l'environnement. Les délibérations concerneront aussi les politiques de transport aérien ainsi que diverses questions économiques, médicales et juridiques liées à l'aviation. L'élection des 36 membres du Conseil de l'OACI, l'organe directeur de l'Organisation, aura lieu à cette occasion.

« Ces trois dernières années, l'OACI a fait de grands progrès en vue de devenir une organisation davantage axée sur les résultats et fondée sur les performances. Il y a eu de grandes réalisations dans tous les domaines clés du transport aérien mondial. Durant la session de l'Assemblée, les États contractants et la communauté de l'aviation mondiale pourront valider les progrès accomplis jusqu'ici et fixer l'orientation à suivre pour les trois prochaines années et au-delà. Je m'attends à ce que cette session constitue un véritable tournant », a déclaré le Président du Conseil, M. Roberto Kobeh González.

L'ordre du jour complet de la 36<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI et les notes de travail qui s'y rapportent se trouvent sur le site web de l'Organisation à l'adresse [www.icao.int/a36/fr/](http://www.icao.int/a36/fr/). Pour consulter la liste et le calendrier d'examen des points à l'ordre du jour, cliquer sur **Point de l'ordre du jour** (en haut de la page) et sélectionner **A36-WP/1** et **A36-WP/4**.

Pour s'inscrire, prière de remplir le formulaire d'accréditation ci-joint et de le retourner à [srapattoni@icao.int](mailto:srapattoni@icao.int).

**Note :** Sauf indication contraire, les représentants des médias d'information sont admis aux séances de l'Assemblée ainsi que de ses commissions et sous-commissions, et les séances des comités et groupes de travail se tiennent à huis clos.

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la régularité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 190 États contractants dans tous les domaines de l'aviation civile.

— FIN —

# 36<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI

## A36

18 – 28 septembre 2007

Siège de l'OACI, Montréal

### Formulaire d'accréditation de la presse

Nom :	Groupe de presse :
Type (télévision, radio, presse écrite) :	
Ville :	Province/État/Pays :
Tél. :	Fax :
Courriel :	

Soutien technique requis  
(prière d'indiquer tout besoin particulier)
